ciété de gymnastique
DE BULLE
ndredi 6 janvier 1905
Jour des Rois
à 8 heures du soir
l local du Cheval-Blanc
rée familière
rvée aux membres de la Société
et à leur famille.
LE COMITÉ

otez pas de chaussures
voir consulté le grand catalogue
avec plus de 200 gravures de la
d'envois GUILLAUME GRÆB
URICH, Trittligasse 4.
logue sera expédié sur demande
franco.
pour filles et garçons, très forts,
fr. 3.50, Nos 30-35, à fr. 4.50.
lacer, pour dames, très forts, à
plus élégants, avec bouts, fr. 6.40
en canevas pour dames à fr. 1.90.
lacer pour hommes, très fortes, à
élégantes, avec bouts, fr. 8.25.
our ouvriers, forts, fr. 6.40.
ntre remboursement. Rien
la marchandise garantie
(H1101Z)[214
e de ce qui ne convient pas. — Ser-
eusement réel. — Fondée en 1880.

a Cassée
ée pour le Jour de l'An
la Croix-Blanche
à RIAZ
été renvoyée
endredi 6 Janvier
our des Rois. [5

Dame
journées pour faire la cuisine
ns le ménage. [2
r au bureau du journal.

dredi 6 janvier 1905
CASSÉE
uberge de
la Cantine
AVRY-DEV.-PONT
onne musique. —
Xavier BUCHS, tenancier.

iselle de magasin
ou Sommelière
t trouver place.
r à l'Agence de publicité Haa-
Vogler, Bulle. (H2B)[7

APINIA
et toutes les affections des voies
r. Les seules pastilles à base de
d'Eucalyptus et d'Extrait de
êtres, préparées par une méthode
et par conséquent efficaces.
. la boîte dans toutes les
ies. (H5725N)[1112

melles acier
ges et traîneaux, valant
celles en fer. — A la même
beau char neuf à ven-
que chaînes, serroirs, cordons de
t un certain lot fagots de
secs.
Castella, à Vuadens.

n ouvrier
CHINISTE
dé dans un atelier de menui-
que. [1265
au bureau du journal.

FRÈRES IMP-ÉDITEURS — BULLE
igraphes, Douanes
vril.

VINGT QUATRIÈME ANNÉE — N° 3 | En avant la Grue ! | MERCREDI 10 JANVIER 1905

LA GRUYÈRE

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : " L'ÉCHO LITTÉRAIRE.

Imprimerie et Administration : *Rue du Tir 131*, Bulle.

ABONNEMENTS
Suisse . . 1 an, Fr 4.50
» . . 6 mois, » 2.50
Etranger . 1 an, » 9.—
» . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6^{00} 10^{30} 2^{28} 5^{00} 8^{55} — Bulle, arr. 8^{58} 1^{20} 4^{30} 8^{20} 10^{50}

ANNONCES
Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Bulle, le 9 janvier 1905.

Banquet des Rois.

Un grand jour.

Le 8 janvier 1905 demeurera une journée mémorable, une grande journée, pour les libéraux-radicaux gruyériens, pour le parti radical fribourgeois tout entier.

Rarement, en effet, la manifestation du Banquet des Rois n'a revêtu un caractère aussi imposant, aussi grandiose, aussi prospère que ce banquet de 1905 ; elle a prouvé une fois de plus que les libéraux fribourgeois sont étroitement unis ; que partout, dans le canton et dans la campagne gruyérienne spécialement, les idées progressistes sont en marche, qu'elles se développent en dépit des obstacles semés par le gouvernement et ses satellites, malgré les bâillons de l'ultramontanisme allié au cléricalisme.

Oui, nous pouvons l'affirmer : la campagne rejette le bandeau qui l'aveuglait ; elle a des visées vers le progrès ; elle aspire à une situation nouvelle où le droit, l'équité, la saine justice ne seront plus méconnues et autre chose que de vains mots.

De presque tous les villages du district nous avons reçu des délégations nous apportant des espérances réjouissantes sur la progression des idées libérales, et certaines de ces délégations, remarquables par leur force, revêtaient en outre un double caractère, celui de manifester leur sympathie et leur attachement au Cercle des Arts et Métiers et à son organe de la presse, de protester contre l'attitude inqualifiable des feuilles cléricales et les procédés honteux de leurs défenseurs.

500 citoyens ont défilé, dimanche, dans les rues de Bulle, prouvant ainsi que leur nombre s'accroît chaque année et, circonstance particulièrement réjouissante à noter, c'est que la jeunesse formait la grande part de cette imposante assemblée, heureux présage de longue durée et d'avenir du parti libéral-radical.

Tout a contribué à rehausser l'éclat de cette belle journée. Le ciel, d'abord, idéalement pur ; le soleil qui depuis quelques jours se cachait obstinément, ourlait de clarté les cimes lointaines des montagnes et s'élevait bientôt inondant le pays de lumière et de joie.

De bonne heure, les rues de Bulle s'animent ; les montagnards des différents points de la Gruyère convergent vers le chef lieu ; voici d'abord les amis de la Basse-Gruyère qui arrivent en longue file de traîneaux ; les trains déversent les nombreux contingents de la Haute Gruyère et de la Veveyse ; de Vuadens, de Vaulruz, de Maules arrive également une phalange d'une centaine de citoyens ; puis, peu après onze heures, un cortège de plus de 120 citoyens fait une entrée triomphante en ville, aux sons entraînants de la vaillante fanfare de La Tour-de-Trême. Ce sont d'abord les libéraux de ce dernier village, puis les contingents des communes de Charmey, de Cerniat, de Crésuz. Le drapeau du Cercle démocratique de Charmey flotte joyeusement au vent ; un souffle d'ardent patriotisme anime cette fière cohorte de montagnards ; ces visages amis reflètent la joie, le bonheur de pouvoir manifester leur attachement sincère au Cercle des Arts et Métiers de Bulle ; la foule qui forme la haie sur le passage de cette légion salue ces libres enfants de la Gruyère, ces fils de nos montagnes.

Viendra-t on nous dire, après cela, que ce n'est pas le peuple gruyérien qui a manifesté, dimanche, sa volonté ferme de réaliser le programme radical, de lutter jusqu'à pleine satisfaction de ses revendications ?

A midi, le cortège officiel précédé de la brillante fanfare de Bulle, de sept drapeaux de Cercles et d'Associations radicales, a traversé les rues de la ville pour se rendre à la Halle de gymnastique où le banquet était servi. 600 convives prirent part à ce festin, supérieurement organisé par la Commission spéciale du Cercle.

Au dessert, le président du Cercle des Arts et Métiers, M. Félix Glasson, syndic, monte à la tribune et, par de vibrantes paroles, salue la nombreuse assemblée, nos hôtes de ce jour venu des cantons voisins : la délégation valaisanne, M. Défayes, conseiller national ; M. Borgeaud, le représentant du Cercle démocratique de Lausanne ; l'Association radicale fribourgeoise de Genève ; puis nos amis du canton, M. l'avocat Bielmann ; MM. Weissenbach et Bertschy, les délégués du Cercle littéraire et de Commerce de Fribourg ; du Cercle libéral du district du Lac ; du Cercle démocratique de Châtel St-Denis ; de Romont ; du Cercle démocratique de Charmey ; du Grütli et de l'Union ouvrière de Bulle.

Le président rappelle aussi la mémoire des morts : Louis Gapany, Eugène Wæber, Jean Savary et le deuil récent et cruel de Paul Guérig. L'assemblée se lève pour saluer ces amis trop tôt disparus. Puis elle acclame les vétérans du Cercle, MM. Duding, de Riaz ; Zaugg, de Bulle ; Tercier, de Vuadens ; Dunand, de Vaulruz, et Niquille, de Charmey.

En mots bien sentis, le président expose la situation politique du canton de Fribourg et les aspirations du parti libéral radical.

Nous reviendrons, dans un prochain article, sur les discours qui ont été prononcés dans cette journée. Disons seulement que tous ont été empreints

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 89

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Antonio l'interrompit :

— Je vous sais gré, monsieur, d'y avoir songé, mais je n'abuserai pas de votre hospitalité...

— Comment !

— Non, je ne compte pas m'installer auprès de mes sœurs, mais je ne vous suis pas moins reconnaissant de m'avoir ouvert toutes grandes les portes de votre maison...

— Que prétendez-vous faire ?

— Je vous prierai, si vous voulez être bon pour moi, comme vous l'avez été pour ma famille, de me placer auprès de vous dans la mine de l'Aiguillette... C'est tout... Je trouverai un logement à Prades et je vivrai de cette façon...

— Pourquoi iriez-vous au village ?... Tout en ayant un poste à l'Aiguillette, pourquoi ne viendriez-vous point demeurer au château ?

— N'insistez pas, je vous prie.

— Je n'insiste donc pas, dit Bartoli en s'inclinant. Je regrette que vous n'ayez pas autrement recours à l'amitié que j'ai pour tout ce qui porte votre nom...

— J'y aurai recours, monsieur, dit Antonio... Oui, je ferai appel à votre affection et vous ne me refuserez certainement pas lorsque je vous aurai dit quel est le but sacré que je me propose.

— Qu'est-ce donc ?

— Vous savez sans doute — vous l'avez entendu raconter — comment ma mère est morte... Elle est morte folle, folle de douleur... de la douleur que lui avait causée le meurtre de mon père... Car vous savez sans doute aussi que mon père est mort assassiné ?

— Oui, oui, dit Bartoli, le cœur cessant de battre... comment ne connaîtrais-je pas cette lamentable catastrophe ?

— Vous savez également que mon père a été tué par un homme qui a déclaré s'appeler Bernard... que cet homme s'est avoué coupable... et que, néanmoins et malgré cet aveu, l'assassin, le misérable n'a pas été condamné !... Oui, il s'est trouvé des juges pour renvoyer cet infâme à la liberté, alors qu'il leur criait : « Condamnez-moi ! Je suis le meurtrier » alors que la mort de mon père et la mort de ma pauvre mère demandaient vengeance !

— Vous étiez bien jeune en ce temps-là, mon cher Antonio, fit Bartoli, et vous ne savez que par ouï dire ce qui s'est passé... Il y a dix-huit années de cela et vous aviez cinq ans à peine... Moi, j'avais vingt-six ans... J'étais en Sicile au moment où ce grand malheur arriva... Cet homme dont vous parlez, ce... Bernard... se déclarait coupable, c'est vrai, mais l'était-il vraiment ?

— Vous en doutez ?

— S'il avait été reconnu coupable, pourquoi les jurés ne l'auraient-ils point condamné ?...

— Vous le défendez ?

— Je ne le défends pas. C'est vous, au contraire, que je défends contre une surexcitation bien tardive... et intempestive aussi, je le crains...

— Comment cela ?

— La mort de votre père me semble entourée de circonstances si mystérieuses que vous n'en pénétrerez point le secret.

— Qui sait ?

— Que connaissez-vous donc, dit Bartoli, articulant péniblement, et vous est-il parvenu quelque indice qui puisse vous faire espérer ?

— Rien, rien jusqu'aujourd'hui, mais jusqu'aujourd'hui non plus je n'ai pas songé sérieusement à approfondir le mystère de ce meurtre.

— Et maintenant ?

— Maintenant j'y songe, dit-il faronche.

— Vous avez attendu bien longtemps.

— Pouvais je agir ? C'est le hasard qui m'a fourni l'occasion que je cherchais.

— Le hasard ?

d'un patriotisme élevé et que tous ont recueilli les chaleureux applaudissements de l'auditoire.

M. Gobet, le toujours distingué major de table, donne lecture d'une série de lettres et de télégrammes de sympathies, adressés par des amis que des devoirs ou des circonstances particulières ont empêchés de participer à notre fête. Citons entre autres les lettres de MM. Lachenal, conseiller aux Etats ; Dr Vincent, conseiller d'Etat de Genève ; Babel, président des Vieux-Grenadiers ; Moser, président du Cercle du Faubourg, à Genève ; Ganty, professeur à Château-d'Œx ; Dinichert, Lutz, Gutknecht, Liechti, Willeneger, de Morat ; Couchepin, avocat, à Martigny-le-Bourg ; Folly, de Vallorbes ; Dr Thürler, Duroz, d'Estavayer ; Villard, de Territet, Meyer, Galley Arthur, de Fribourg, etc.

M. l'avocat Dupraz, de Romont, porte en termes élevés le toast à la Patrie, suivi du cantique suisse joué par la fanfare.

M. l'avocat Bielmann expose la situation du parti radical fribourgeois et commente son programme d'action ; M. le conseiller national Défayes apporte les saluts des radicaux valaisans et entretient l'assemblée des travaux accomplis en Valais ; M. Borgeaud, président du Cercle démocratique de Lausanne, transmet les souhaits des radicaux vaudois. Citons encore parmi les orateurs qui se sont succédés à la tribune, M. Bertschy, délégué du Cercle littéraire et de Commerce, de Fribourg ; M. Castella, pour l'association progressiste fribourgeoise de Genève ; M. Winkler, pour le Cercle libéral du Lac ; M. Pilloud, pour le Cercle démocratique de Châtel St-Denis ; M. Tornare, pour le Cercle démocratique de Charmey.

MM. François Esseiva, Déglise, Pilloud ont égayé l'auditoire par leurs chants pleins d'humour et pétillants d'esprit.

Après un coup de cravache donné au folliculaire gouvernemental bullois qui dans sa haine sectaire a continué à faire des personnalités au sujet du banquet de ce jour, la partie officielle de la journée est terminée. Le cortège se forme à nouveau et se rend dans les locaux du Cercle pour fraterniser et terminer heureusement ce beau jour.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Apologie du crime. — La commission du Conseil national chargée d'étudier le projet de loi sur un complément au Code pénal fédéral (apologie du crime) s'est réunie à Berne samedi après midi.

Dans ses séances précédentes, la commission avait décidé en principe, à l'unanimité moins une voix, d'entrer en matière sur le projet ; différentes propositions avaient été aussi discutées.

Il s'agit maintenant de mettre au net le projet, pour le transmettre au Conseil national dans sa prochaine session.

Militaire. — Les promotions générales dans le corps des officiers seront probablement arrêtées par le Conseil fédéral cette semaine.

Le tableau des écoles et cours militaires pour 1905 sera probablement publié plus tard que les années précédentes, par suite de la nouvelle organisation de l'artillerie de campagne.

Les grandes manœuvres d'automne. — Les manœuvres du IIe corps auront lieu cet automne dans la partie montagneuse des cantons de Soleure, Bâle Campagne et Argovie.

La division combinée qui opérera contre le IIe corps d'armée sera composée des deuxième et troisième brigades d'infanterie comprenant entr'autres l'une le bataillon 10, l'autre le bataillon 13.

Toutes les troupes d'artillerie du 1er corps devant être appelées à des cours spéciaux, avec le nouveau canon, il sera composé, en vue des manœuvres, 6 batteries avec les trois classes d'âge les plus anciennes de l'élite. Cette artillerie sera renforcée des batteries 1 et 2 d'artillerie de montagne et la première division d'artillerie de position.

Lucerne. — *Chocolat.* — Le capital-actions de la « Lucerna Anglo-Swiss Milk Chocolate Co » à Hochdorf, a été souscrit une douzaine de fois.

Vaud. — *Le Rhône gelé.* — Le mercredi 4 janvier, MM. Jean Müller, Pascal Rossi, John Vionnet, Victor Rossi, de Noville, accompagnés de quelques dames, ont traversé le Rhône, à pied sec, au Fort, vis-à vis du Bouveret, s'arrêtant au beau milieu pour boire un bon verre.

Un couteau dans le cœur. — On téléphone de Vevey à la Tribune :

On a trouvé dans la nuit de samedi, dans la Cour aux Cendres, inanimé, un Italien qui paraissait avoir séjourné longtemps là, et qui avait un couteau planté dans la région du cœur. Il a été transporté à l'Hospice du Samaritain. Il n'a encore rien pu dire.

— *Mort de M. Paul Ceresole.* — M. Paul Ceresole, ancien président de la Confédération suisse, est mort samedi après midi, à 2 heures, en son domicile de l'Avant Poste, à Lausanne.

M. Ceresole était âgé de 73 ans. Il a succombé en quelques heures aux atteintes d'une pneumonie.

D'origine veveysanne, M. Ceresole avait rempli, au début de sa vie politique, en 1859, les fonctions de membre de la municipalité de la Tour-de-Peilz.

M. Ceresole prit part avec Eytel au renversement du gouvernement radical vaudois. En 1861 il entra en compagnie d'Eytel dans le soin du gouvernement vaudois.

En 1866, M. Ceresole entrait au Conseil national. En 1870, il était nommé conseiller fédéral comme successeur de Victor Ruffy. En 1872, il arrivait à la présidence de la Confédération suisse.

C'est cette année-là qu'il reçut le shah de Perse, lors du voyage que ce souverain fit en Suisse.

En 1876, M. Ceresole quittait le Conseil fédéral pour prendre la direction de la ligne du Simplon. Tous ses efforts tendirent dès lors à assurer le percement du Simplon et à obtenir du gouvernement Français, subvention que lui avait promise son ami Gambetta.

M. Ceresole rentra au Conseil national en 1889 ou en 1890, où il resta, sauf erreur, jusqu'en 1899. Pendant de longues années il fit partie du Grand Conseil. Il était à la tête du parti libéral.

Au militaire, M. Ceresole arriva au grade de colonel divisionnaire. Lors de la formation des corps d'armée, il obtint le commandement du 1er corps.

M. Ceresole a occupé une grande place dans l'histoire et dans l'affection du peuple vaudois. Pendant toute sa longue existence il s'intéressa vivement aux choses de son pays, à la prospérité duquel il consacra sa grande force de travail et ses remarquables facultés.

Avocat distingué, M. Ceresole fut l'un des plus grands orateurs de notre pays et certains de ses discours sont demeurés comme des modèles de pure éloquence et de clarté.

Depuis quelques années, ce magistrat s'était complètement retiré des affaires publiques.

Sa mort causera dans le pays et dans l'armée d'unanimes regrets.

ÉTRANGER

La guerre.

Reddition de Port-Arthur. — Suivant une dépêche de Chéfou au *Daily Mail*, le général Stœssel a perdu définitivement tout espoir le 24 décembre, quand il reçut un télégramme du tsar annonçant que la flotte de la Baltique n'arriverait qu'à la fin de février et lui rendant sa promesse de tenir jusqu'à la mort et l'autorisant à agir à son gré pour la capitulation.

— On mande de Tokio au *Standard* : Le typhus et d'autres maladies contagieuses sévissent à Port-Arthur. Une désinfection complète est nécessaire avant que les Japonais puissent faire leur entrée dans la ville.

— Suivant une dépêche de Port-Arthur à la *Morning Post*, l'entrevue entre les généraux Stœssel et Nodgi a été des plus cordiales. Le général Stœssel a offert son cheval à Nodgi. Celui-ci a accepté, mais après avoir fait remarquer que le cheval était compris dans les objets abandonnés par la capitulation.

France. — *Duel de femmes.* — Deux femmes qui sortaient d'une brasserie de la rue de Bondy, à Paris, jeudi soir, vers six heures, se prirent de querelle sur le trottoir et rapidement en vinrent aux mains. L'une d'elles, se voyant en état d'infériorité, sortit de son corsage un couteau. Un figurant du théâtre de la Porte-Saint-Martin, M. Julien Paillard, voulut s'interposer entre les deux combattantes ; il reçut deux coups de couteau dans le côté gauche.

Avant que d'autres passants interviennent, la meurtrière plantait son arme dans la poitrine de son adversaire, qui tombait inanimée. Pendant qu'on transportait la blessée dans une pharmacie du boulevard Saint-Martin, où elle succombait en arrivant, la coupable disparaissait.

Le commissaire de police du quartier de la

— Dans votre personne, oui, monsieur. Vous vous êtes montré si bon, si généreux envers notre famille, que j'ai pensé que vous n'hésiteriez pas à me fournir les moyens de découvrir la vérité que je cherche, si douloureuse qu'elle puisse être.

— En quoi puis-je vous être utile ?

— Je suis pauvre et il se peut que pour mener à bien cette difficile enquête, j'aie besoin d'une aide puissante comme la vôtre... Me la refuserez-vous ?

La situation était aussi poignante que singulière.

Ainsi, c'était lui, Bartoli, lui, Bernard, que le jeune homme venait chercher pour l'aider à venger son père !

Et de qui ? De lui-même, Bartoli !

Il sentit autour de lui des dangers venant d'Antonio, venant de Jactain et de Persillard.

Comment les écarterait-il ? Et comment surtout prouverait-il son innocence ?

Inextricable situation dont il ne voyait pas de quelle manière il pourrait sortir.

Il eut un soupir découragé.

— Je vous aiderai de tout mon pouvoir, Antonio, dit il... Tout est à vous ce qui m'appartient...

— Merci, monsieur, dit le jeune homme. Je n'attendais pas moins de votre cœur...

XI

Lumière ! Lumière !

Diane, en sortant du salon, était rentrée chez elle, alourdie, comme fatiguée par un effort intellectuel.

Ce vocero, dans les ténèbres de sa démence si douce et si inoffensive, ce vocero de vengeance impiacable la poursuivait sans lui laisser de repos.

Assise dans un fauteuil, chez elle, affaissée, les bras pendants, la tête inclinée sur la poitrine, elle faisait un effort visible pour essayer de voir de l'autre côté de ces ténèbres. Et arrivaient à ses lèvres les mêmes strophes qui lui rappelaient la douleur d'autrefois :

De tous mes amis,
Le plus cher est mort !

Et sur chaque phrase elle rêvait ; cela n'arrivait pas encore jusqu'à sa raison ; pourtant cela frappait à son pauvre cerveau et son cœur en était remué, tout ému, tout inquiet.

Un mystérieux travail se faisait en elle, et de même que c'avait été cette catastrophe qui avait amené chez elle la folie, de même peut être cette catastrophe allait la ramener à la raison !

Ah ! maudit soit le jour
Où les fleurs s'épanouissaient,
Et maudite soit cette heure
Où chanteient les oiseaux...

Elle se leva, alla contre les vitres regarder la rivière qui coulait au pied de la tour, avec un frais murmure de ruisseau.

L'effort était trop violent, sans doute, car elle dit tout à coup :

— J'ai mal ! j'ai mal ! *(A suivre.)*

Porte-Saint-Martin a fait transporter Julien Paillard à l'hôpital Saint-Louis et a ouvert une enquête pour chercher à établir l'identité de la meurtrière et de la victime. L'enquête n'a, jusqu'à présent, donné aucun résultat.

Russie. — *Une émeute sanglante.* — Le journal de Varsovie *Varchavsky Dnievoïk* publie les détails suivants sur le meurtre déjà signalé du colonel Boulatoff, commandant du 36me régiment d'infanterie de Moguileff :

« Dans la nuit du 12/25 décembre, on s'attendait à des désordres dans la ville de Radam. Des détachements du régiment de Moguileff furent disposés dans différents quartiers de la ville ; des patrouilles parcouraient les rues. Le soir, le colonel Boulatoff sortit avec son aide de camp en voiture pour visiter les postes occupés par ses soldats. Vers minuit il apprit qu'on tirait des coups de feu dans la rue de Lublin et, après avoir donné l'ordre d'y envoyer une compagnie, il se dirigea en voiture vers cette rue, accompagné de trois officiers.

Bientôt ils rencontrèrent une patrouille qui battait en retraite devant une foule de monde armée de revolvers et de couteaux. Le colonel Boulatoff sortit de voiture et se dirigea, armé seulement de son sabre, vers la foule excitée qui continuait à tirer. Les officiers avaient beau lui démontrer ce qu'il y avait de téméraire dans cette manière d'agir et le supplier de permettre aux soldats de faire feu, le colonel défendit expressément de charger les fusils, espérant éviter un dénouement sanglant et continua à s'avancer.

Apercevant devant la foule un jeune homme qui paraissait s'agiter tout particulièrement en agitant un drapeau rouge, le commandant s'approcha de lui et le saisit, mais celui-ci tira sur lui deux coups de revolver à bout portant, l'atteignant au visage et le tuant raide. Alors les coups de fusil éclatèrent. »

CANTON DE FRIBOURG

Société fribourgeoise des officiers. — Mercredi 11 courant, à 8 ½ h. du soir, M. A. de Techtermann, colonel commandant de corps, donnera au local de la Société fribourgeoise des officiers (Hôtel de la Tête-Noire), une conférence sur *la nouvelle organisation de l'armée.*

L'importance et l'actualité du sujet traité par le Président d'honneur de la Société fribourgeoise des Officiers engageront de nombreux officiers à assister à cette conférence qui sera suivie, sous peu, d'une séance de la Société dans laquelle différentes questions relatives à la nouvelle organisation militaire seront discutées, afin que des vœux puissent, éventuellement, être adressés à ce sujet au Département militaire fédéral.

Le Comité.

Echappé belle ! — Samedi après midi, un charpentier, originaire du Grand Duché de Baden, Mathias Mayer, occupé dans la construction de la nouvelle clinique du Dr Clément, a fait une chute de 18 mètres sur le sol, sans se faire de lésions graves !

Le lac de Morat. — La *Feuille d'Avis d'Avenches* dit qu'il est inexact que le lac de Morat se soit congelé en une seule nuit, à la suite des grands froids des premiers jours de l'année. Le lac, furieusement agité par une bise carabinée, ne pouvait geler. Seuls, les bords et les anses abritées sont recouverts de glace.

GRUYÈRE

Echos du Banquet des Rois. — De la *Revue* de Lausanne :

Le traditionnel banquet des Rois a réuni aujourd'hui à Bulle, six cents libéraux du canton de Fribourg. Il a eu lieu, par un temps splendide, à la halle de gymnastique. Vingt traîneaux ont amené les libéraux de Charmey. Un grand cortège avec fanfare et drapeaux a parcouru la ville, avant et après le banquet.

Des discours fort applaudis ont été prononcés par MM. Glasson, syndic, qui présidait ; Dupraz, avocat, à Romont ; Bielmann, député ; Defayes, conseiller national, délégué des libéraux valaisans ; Ch. Borgeaud, architecte, président du Cercle démocratique de Lausanne ; Bertschy ; Castella, du Cercle fribourgeois de Genève ; Winkler, de Morat. M. Esseiva, du Chalet du Moléson, s'est fait entendre dans des couplets politiques en patois. Le major de table était M. Gobet, de Bulle. Rarement banquet des Rois eut une plus brillante réussite.

Du *Fribourgeois* :

Au cortège radical qui a parcouru notre ville dimanche il y avait : la musique de Bulle, 7 drapeaux, 467 participants. Un assez grand nombre de citoyens sont allés au banquet sans s'associer à la manifestation publique.

Puis voici le bouquet. Il nous est servi par la *Liberté* D'une correspondance de Bulle :

Le Cercle libéral-radical des Arts et Métiers de Bulle a eu, hier dimanche, sa traditionnelle manifestation du banquet des Rois. Le cortège qui a parcouru les rues de la ville vers midi comptait le nombre habituel de 450 à 500 participants. Rien d'anormal extérieurement.

La *Gruyère* rendra compte du banquet ; attendons. *Remarquons seulement que M. l'avocat Bielmann brillait par son absence.*

(C'est nous qui soulignons. *Réd.*)

Pauvre *Liberté* ! La voilà sans doute victime d'une mystification.

Ce qu'on en rit à Bulle et ce qu'on en rira dans le canton des informations de la feuille gouvernementale. Allons, ne vous en déplaise, M. Bielmann était bien en personne au milieu de nous et c'est bien lui que 600 libéraux ont applaudi dimanche.

Tout cela prouve simplement que nos bons tépelets ont pointé, contrôlé, compté notre imposant cortège. Merci de l'attention !

Mais bien des personnes auront ainsi échappé au contrôle du « Paradis », car, en effet, la pluie diluvienne de la semaine dernière suivie du gel subit dans la soirée de samedi, avaient rendu la circulation infiniment dangereuse dans nos rues. Bon nombre de citoyens n'ont pu se risquer à suivre le cortège et l'ont rejoint à son arrivée à la Halle de gymnastique.

De plus, quelques uns de nos amis, retenus par des affaires urgentes, n'ont pu arriver qu'au train de 1 heure.

Le *Messager* par contre, n'a pas attendu que la fête soit passée pour en causer. Son dernier numéro contient une de ces petites saletés qui lui sont coutumières, du reste. Ne s'avise-t il pas de faire des personnalités, d'insulter M. Folly, de Vallorbe et M. l'avocat Moosbrugger, de Genève, par une grossière allusion à l'infirmité, à la claudication de ce dernier. Ce sont là des procédés de pitres qu'on ne rencontre heureusement qu'au *Messager*. Et pourtant qu'a-t-elle gagné jusqu'ici à faire des personnalités, la brave feuille ?

Incendie à Motélon. — Samedi soir, vers 11 heures, le feu a détruit la pinte du Chamois, dans la vallée de Motélon. L'éveil a été donné par quelques chats qui dégringolèrent du galetas, fuyant le feu. Le tenancier, M. Adrien Mauron, eut l'heureuse présence d'esprit de demander par téléphone du secours au village de Broc. La pompe de ce village accourut sur les lieux et réussit à préserver l'usine et une remise situées à proximité de l'établissement. De Charmey, quelques citoyens accoururent en traversant le passage de Monse, au milieu d'une couche de neige de plus d'un mètre de hauteur.

Le bâtiment incendié était la propriété de M. de Lachesnaye. On attribue le sinistre à la malveillance.

Prix du lait. — Selon décision des débitants de lait de la ville de Bulle, le prix du lait est fixé, à partir du 15 janvier 1905, à 16 centimes le litre.

Recettes ferrugineuses. — La *Feuille officielle suisse du Commerce* publie les recettes des chemins de fer de la Suisse pour le mois d'octobre 1904. Nous relevons les données suivantes nous intéressant plus particulièrement :

Bulle Romont : 12,800 voyageurs (9,150 fr.), 5,962 tonnes de marchandises (27,690 fr.).

C. E. G. : 27,621 voyageurs (15,909 fr.), 2,107 tonnes de marchandises (8,905 fr.).

M. O. B. : 12,249 voyageurs (28,555 fr.), 2,202 tonnes de marchandises (11,622 fr.).

Pays d'Enhaut. — *Nécrologie.* — On annonce la mort à l'Etivaz de M. Josué Henchoz. Quoique peu connu au dehors, il n'en était pas moins un homme vraiment remarquable. Pendant de longues années il fut régent de l'Ecole de sa paroisse. Grand amateur de lecture, il était devenu très instruit dans plusieurs domaines. Il lisait tout ce qui lui tombait sous la main et ne redoutait point la philosophie de Hartmann ou de Ch. Secretan, pas plus que la dogmatique de Schleiermacher ou celle, plus récente, d'Arnaud, au contraire, c'était son régal. Esprit très cultivé et très fin, il saisissait vite les questions et savait les exposer clairement. Il fut un peu journaliste, à la plume très alerte et très vive, mais sans méchanceté. Certains de ses articles sont restés dans la mémoire de ses lecteurs qui le reconnaissaient toujours. Il ne tournait pas mal les vers non plus.

Mais ce qu'il fut souvent et avant tout, c'est chasseur de chamois. Il en a tué par centaines et la montagne n'avait pas de secrets pour lui ; c'est là malheureusement qu'il contracta le germe de la longue maladie qui pendant 20 ans le retint dans son chalet et plus tard le cloua sur son lit de mort. Grand amateur des tirs fédéraux et cantonaux, il y remporta de nombreux prix qui ornaient sa chambre. Les pasteurs de cette paroisse reculée ont toujours trouvé en lui un ami sûr et solide. Il était plein de bons conseils et d'expérience. A la finesse du montagnard il unissait une droiture à toute épreuve. Né le 27 septembre 1827, Josué Henchoz est mort le jeudi 5 janvier 1905.

VARIÉTÉ

Hoquet. — Voici plusieurs recettes contre le hoquet : 1° Mâcher 3 ou 4 grains de poivre. — 2° Tenir les mains 3 ou 4 minutes dans l'eau froide. — 3° Boire, à petites gorgées, un verre d'eau froide. — 4° Introduire, dans le fond de la bouche, une pincée de sel fin. — 5° Retenir son haleine le plus longtemps qu'on pourra. — 6° Une aspersion d'eau très fraîche ou une poussée brusque, donnée à la personne, l'en débarrasse facilement. Si le hoquet persistait, on aurait recours à des bains froids ou à un vésicatoire posé sur l'épigastre. Quant au hoquet symptomatique de quelque maladie on tiendra compte de celle-ci dans le traitement à suivre.

Nouveaux appareils télégraphiques. — L'administration des postes et télégraphes allemande essaie depuis plusieurs mois, avec un succès de bon augure, sur la ligne de Berlin à Kœnigsberg, de nouveaux appareils télégraphiques dont la vitesse est incomparablement supérieure à celle de tous les systèmes aujourd'hui en usage. Les opérateurs, en effet, sont arrivés, même sans s'y exercer au préalable, à transmettre une moyenne de 2000 mots à la minute, et cela par l'intermédiaire d'un seul fil sur une distance de 780 kilomètres.

BOUTADES, BONS MOTS, ETC.

Dans une réunion politique.

— Et surtout ne vous laissez pas prendre aux mensonges de mon concurrent. Je le connais ; son programme c'est celui que je soutenais moi-même il y a quatre ans.

A toutes les personnes *faibles, délicates et anémiques* nous conseillons la cure du véritable

Cognac ferrugineux Golliez.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 2.50 et fr. 5.

Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, à Morat.

Les familles GARIN et CORMINBŒUF se font un devoir de remercier sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu prendre part au deuil cruel qui vient de les frapper, et leur ont donné tant de marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Bon potager

presque neuf, ***à vendre*** à bas prix.

S'adresser au bureau des postes de La Tour. [6

CARNAVAL

Choix de costumes, masques, barbes et perruques.

Chez A. LAVERRIÈRE, coiffeur.

VILLE DE BULLE

Le poste de ***concierge des écoles*** est mis au concours. Les inscriptions seront reçues au Bureau de Ville, jusqu'au ***vendredi 13 courant,*** à 5 heures du soir, et le cahier des charges restera à la disposition des intéressés dès le ***samedi 14,*** à 5 heures du soir.

18] *Le Secrétariat communal*

A louer :

un bel appartement de 4 pièces et dépendances.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle. (H729B)[22

Vente de bois.

Samedi 14 janvier, en ***Vaucens***, vente publique de 70 billons sapin, 36 cavrons, 12 tas de rondins, 11 tas de lattes, et 10 tas de branches.

Rendez-vous à 9 ½ heures, à l'entrée de la forêt, côté de Bulle.

Paul BARRAS,
21](H128) *Inspecteur-forestier.*

Vente de domaine

La soussigné vendra en mises publiques le domaine qu'elle possède à ***Riaz***, de la contenance d'environ 5 ½ poses, le ***samedi 14 janvier courant***, à 2 heures après midi, à domicile.

24](H138) Denise CAVUSCENS

Montagnes à louer.

Vendredi 20 janvier prochain, à 2 heures du jour, la ***commune d'Enney*** mettra en location les pâturages des ***Esserts d'Amont***, des ***Esserts d'Avaux*** et de la ***Tolettaz.***

Les mises auront lieu à l'*Auberge de la Couronne*, salle particulière. (H148)[28

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :

Timbres en caoutchouc.

PAPIER A LETTRES
ENVELOPPES COMMERCIALES

N'achetez pas de chaussures

avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la

Maison d'envois GUILLAUME GRÆB
ZURICH, *Trittligasse 4.*

Le catalogue sera expédié sur demande *gratis* et *franco.*

Souliers pour filles et garçons, très forts Nos 26-29, *fr. 3.50*, Nos 30-35, à *fr. 4.50*. *Souliers* à lacer, pour dames, très forts, à *fr. 5.50*, plus élégants, avec bouts, *fr. 6.40* *Pantoufles* en canevas pour dames à *fr. 1.90*. *Bottines* à lacer pour hommes, très fortes, à *fr. 8.* Plus élégantes, avec bouts, *fr. 8.25*. *Souliers pour ouvriers*, forts, *fr. 6.40*.

Envoi contre remboursement. ☞ ***Rien que de la marchandise garantie solide.*** ☜ (H1101Z)[214

Echange de ce qui ne convient pas. — Service rigoureusement réel. — Fondée en 1880

CACAO SUCHARD

MARQUE FAVORITE

Dr H. REYMOND

Médecin-Chirurgien

Ancien assistant du Prof Dr Mermod à Lausanne. Ancien assistant de Laryngologie, à Munich

Spécialité : Maladies du nez, des oreilles, de la gorge et des voies respiratoires.

Commencera ses visites et consultations à partir du 16 janvier.

Consultations tous les jours ***de 9 heures à 12 h.*** et de ***2 h. à 6 h.***, le dimanche excepté. (H50F)[15

Rue de Lausanne No 24, *au 2me étage.* ***Fribourg.***

Il y a plus de 50

ans déjà que les ***Tablettes Wybert*** se sont montrées souveraines contre la *toux*, *l'enrouement* et les *glaires*. Goût agréable, ineffensives pour l'estomac.

Seulement en boîtes à Fr. 1. — dans toutes les pharmacies. [19

— Chaque boîte doit porter la marque déposée : « *Aigle avec violon* ». —

SOUMISSION

La Commune de Pont-la-Ville met en soumission la construction de deux chalets sur dite commune.

Voir plans, avant-métrés et cahier des charges, chez M. Bapst, Jules, syndic.

Les soumissions, revêtues de la souscription : « Soumission pour construction de chalets » devront être remises, sous pli cacheté, au Conseil communal, jusqu'au 21 janvier, au soir.

Pas d'indemnité de route aux soumissionnaires.

Pont-la-Ville, le 27 décembre 1904.

25 (H158) **Par ordre : LE SECRÉTAIRE**

Imprimerie de la Gruyère

Rue du Tir 131 — BULLE — Rue du Tir 131.

Cette imprimerie des mieux outillées se charge de travaux typographiques en tous genres, tels que :

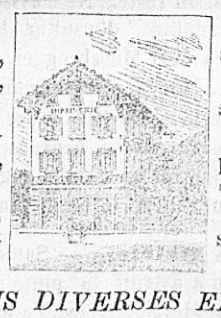

Journaux et brochures;

Programmes, prospectus, cartes d'adresse, de visite, de convocation, etc.;

Formulaires pour les administrations, le commerce, l'industrie, etc.;

Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, circulaires, etc.;

Registres et carnets à souche, tableaux, etc.;

Statuts et règlements de sociétés, etc.;

Etiquettes volantes toile, parchemin, gommées, bordereaux, etc.;

Enveloppes avec raison sociale imprimée.

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Prix très modérés.

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une publicité efficace et à bon marché.

RHEUMATOL

remède par excellence (externe : friction) contre les

RHUMATISMES

musculaires, articulaires chroniques, le lombago, la sciatique, le torticolis, les douleurs dans les membres, les névralgies, les maux de dents rhumatiques.

Ordonné par MM. les médecins. — En vente dans toutes les pharmacies.

Prix du flacon de ***Rheumatol fr. 1.50*** avec mode d'emploi.

Dépôt à BULLE : Pharmacie GAVIN. [592

Dame

cherche journées pour faire la cuisine ou aider dans le ménage. [2

S'adresser au bureau du journal.

A. Demierre,

médecin-dentiste à BULLE,

reçoit le matin de 9 h. à midi et l'après-midi de 2 à 5 h., le mercredi excepté. [93

Etude d'avocat

Me E. DUPRAZ

empêché pendant quelque temps de continuer ses consultations, les reprendra régulièrement à l'***Hôtel-de-Ville***, à ***Bulle,*** chambre No ***23***, à partir du ***1er janvier 1905, tous les jeudis,*** dès ***9*** heures du matin. [1270

A vendre :

trois traîneaux, dont un de luxe à 4 places, un à pont avec siège et le troisième à ridelles simples, chez M. ***F. Grand,*** maréchal, ***Bulle.***

Cabinet dentaire H. DOUSSE

Chirurgien-Dentiste

CONSULTATIONS

de 9 heures à 12 h. et de 2 h. à 5 h.
à Romont : *mardi, mercredi et vendredi;*
à Bulle : *jeudi et samedi;*
à Châtel : *le lundi* (H?B)]463

A louer :

au premier étage d'une maison située dans la Grand'Rue, un ***bel appartement,*** grandes et hautes chambres bien éclairées avec ou sans bureau, véranda, cave, galetas.

Pour renseignements, s'adresser à M. le notaire MORARD. (H609B)[1214

GRANDE CASSÉE

dimanche 15 janvier

à l'auberge de la Grue à Vaulruz.

Invitation cordiale.

10] DÉVAUD, aubergiste.

Berger demandé

pour une grande vacherie située ***dans le canton de Genève,*** on demande ***un premier berger.*** (He230X

Recommandations de premier ordre exigées. Adresser les offres par écrit à ***M. S. Collet,*** Régie Agricole, 24, boulevard des Philosophes, à ***Genève.*** [11

Semelles acier

pour luges et traîneaux, valant quatre fois celles en fer. — A la même adresse, ***un beau char neuf à vendre,*** ainsi que chaînes, serroirs, cordons de luges, etc., et un certain lot ***fagots de lignures secs.***

1136] ***Castella, à Vuadens.***

TOUX !

que tous ceux qui en souffrent, prennent des (H11702J)

Caramels Pectoraux Kaiser

les seuls ayant avantageusement fait leurs preuves, succulents et calmant la toux.

2740 certificats notariés prouvent combien leur efficacité est reconnue certaine contre **toux, enrouements, catarrhes et engorgements.** Paquets à 30 et 50 cent. En vente chez : P. GAVIN, pharm., à Bulle; Aug BARRAS, pharm., à Bulle; E. DAVID, pharm. à Bulle; Alfred WOLF négt, à Sorens; Vve Rosalie FAVRE à Albeuve; CASTELLA-DONAT, Lessoc. [1073

CLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS — BULLE

Ecole professionnelle de St-Gall

pour Fonctionnaires des Services de Transports.

Sections : Chemins de fer, Postes, Télégraphes, Douanes

L'année scolaire commence le 25 avril.

Demander Prospectus.